

APPEL A CANDIDATURE

POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DE CONSTAT DE DEGATS

Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la commission communale de constat de dégâts.

Le collège communal propose les candidatures suivantes :

1° **Expert-agriculteur** pour la Commission communale de constat des dégâts pour la Commune de Dalhem, **qui sera désigné par le Collège communal ;**

2° **Expert-agriculteur** au sein de la commission de dégâts pour la Commune de Dalhem, **qui sera désigné par le Service public de Wallonie ;**

3° **Expert-arboriculteur** pour la Commission communale de constat des dégâts pour la Commune de Dalhem, **qui sera désigné par le Collège communal ;**

4° **Expert-arboriculteur** au sein de la commission de dégâts pour la Commune de Dalhem, **qui sera désigné par le Service public de Wallonie ;**

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction d'experts et de suppléants de la commission.

L'acte de candidature contient :

- les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune ;
- le ou les choix de candidature.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont à remettre à Mademoiselle Julia VOGTS, dans les délais suivants : du 26/02/2025 au 18/03/2025 inclus.

- par courrier postal : Rue de Maestricht, 7 à 4607 Dalhem (A éviter) ;
- soit par courrier électronique à l'adresse : julia.vogts@commune-dalhem.be ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée à : julia.vogts@commune-dalhem.be.

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,

A. POLMANS



le Bourgmestre,

B. DEFAUWES

